

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du jeudi 29 mars 2018

La séance est ouverte à 08h30.

Présents : DERANQUE Roger, Maire ; ARAMAND Françoise, 1^{ère} Adjointe ; RIOU Jean-Yves, 2^{ème} Adjoint ; VALENTIN Régis, 3^{ème} Adjoint ; REUS Anne-Cécile, 4^{ème} Adjointe.

Conseillers municipaux : BLANC Claudie, BRESSIER Martine, DAUPHIN Anne-Marie, EGG Philippe, GARDON Alain, GUEYDON Alain, MIRAN Audrey, MORRA Roger, TENDEIRO Jean.

Absents : AUDIBERT Régis, DELOGU-HAMELIN Marie-Christine, REUSA Claude, ROMANI-PREVOTEAU Céline.

Pouvoirs : AUDIBERT Régis à MIRAN Audrey.

Secrétaire de séance : ARAMAND Françoise.

ORDRE DU JOUR

Présentation et signature de la convention ayant pour objet la mise à disposition d'un (de) marché(s) de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés passé(s) sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'Union des Groupements d'Achat Public (UGAP)

Le Maire donne la parole à Anne-Cécile REUS, Adjointe, rapporteur de cette question.

L'UGAP a mis en œuvre un dispositif d'achat groupé d'électricité.

Une consultation avait été lancée en 2015, pour une durée de 3 ans, qui regroupait plus de 3 000 bénéficiaires pour une consommation de 3,3 milliards de kWh.

Une nouvelle consultation est aujourd'hui lancée en vue de la conclusion d'un nouvel accord cadre multi-attributaire.

La commune de Cucuron a été sollicitée par le Parc Naturel Régional du Luberon pour participer à cette consultation, en tant que commune membre du programme "Services Energétiques Durables en Luberon" (SEDEL), comme les autres communes du canton.

Au vu des éléments présentés et des débats qui s'ensuivent, le Conseil municipal, **à l'unanimité** :

APPROUVE les termes de la convention ayant pour objet la mise à disposition d'un (de) marché(s) de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés passé(s) sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP.

S'ENGAGE, par l'intermédiaire du programme SEDEL, à communiquer au coordonnateur la nature et l'étendue de ses besoins en vue de la passation des marchés, accords-cadres lancés par l'UGAP.

S'ENGAGE à exécuter avec la ou les entreprises retenues les marchés ou accords-cadres conclus par l'UGAP.

S'ENGAGE à régler les sommes dues au titre des marchés ou accords-cadres.

AUTORISE le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire informe l'assemblée que nous avons eu un retour de l'administration fiscale suite au rescrit qui lui avait été adressé pour le site Pourrières. La Commune devrait, a priori, régler le montant de la TVA.
- Intercommunalité COTELUB :
 - Jean-Yves RIOU a présenté au Vice-Président de la commission Tourisme le contenu de la délibération prise le 26/03 concernant l'attribution du fonds de concours Tourisme sur plusieurs projets. Cela ne devrait pas poser de problème.
 - M. Jean-François LOVISOLO, Vice-président de la commission Economie, nous a informés que les communes de La Tour d'Aigues, Cadenet, Villelaure et Cucuron ont été retenues dans le cadre d'une étude sur les potentialités de création ou extension de Zones d'Aménagement.

La séance est levée à 9h00.